
Décharge de responsabilité

La personne confirme avoir pris connaissance des informations suivantes et s'engage à les respecter.

Entraînement autonome et risques associés

PowerLoxx Fitness Sàrl offre à ses membres la possibilité de s'entraîner de manière autonome, sans surveillance, durant certaines plages horaires. En l'absence de personnel encadrant, cette modalité d'entraînement comporte des risques inhérents dont le membre déclare avoir pleinement conscience.

Conditions d'accès et d'utilisation

Le membre s'engage à n'utiliser les installations de PowerLoxx Fitness Sàrl — y compris durant les heures non surveillées — qu'en pleine possession de ses facultés de jugement et dans un état de santé physique compatible avec celui déclaré au centre. L'accès aux installations est strictement interdit après la consommation d'alcool, de médicaments non communiqués au centre, ou de toute autre substance susceptible d'altérer le jugement ou les capacités physiques.

Condition médicale particulière

Toute personne souffrant d'hypertension artérielle ou suivant un traitement médicamenteux contre celle-ci doit obtenir l'accord écrit de son médecin avant de pratiquer un entraînement en autonomie.

Interdiction de cession d'accès

Le membre certifie qu'il ne permettra à aucun tiers d'accéder aux installations en utilisant sa carte de membre ou par tout autre moyen.

Utilisation des équipements

PowerLoxx Fitness Sàrl déconseille l'utilisation des haltères et des appareils de petite taille durant les heures non surveillées. Si le membre choisit néanmoins de les utiliser, il reconnaît en assumer l'entière responsabilité et agir en connaissance des risques accrus que cela implique.

Lors de l'utilisation du tapis de course, le membre s'engage à porter en permanence le cordon de sécurité permettant l'arrêt d'urgence de l'appareil.

Dispositif d'appel d'urgence

Afin de pouvoir alerter les secours à tout moment, le port du smartphone est obligatoire pendant toute la durée de l'entraînement. Le membre s'engage à installer l'application EchoSOS sur son appareil et à la maintenir ouverte durant toute la séance. Cette application permet de déclencher une alarme auprès des services de secours par simple pression sur l'écran.

Vidéosurveillance

Le membre est informé et accepte que les entrées, les sorties ainsi que l'ensemble des espaces d'entraînement font l'objet d'une vidéosurveillance. Les enregistrements sont conservés aux fins de vérification du respect des conditions d'utilisation et de documentation en cas d'infraction.

L'équipe de PowerLoxx Fitness Sàrl